



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Des partis politiques répondent aux revendications de l'AAAPNB

Moncton, le 17 octobre 2024 - Dans le cadre de la campagne électorale 2024, l'**Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB)** a demandé à tous les partis d'inclure les engagements suivants dans leur programme. Interrogés sur leurs positions quant au secteur des arts et de la culture, voici les réponses du Parti libéral ainsi que celles du Parti vert.

Augmentation du financement des arts et de la culture

En tenant compte de l'étude sur l'impact économique du secteur de la culture au Nouveau-Brunswick réalisée par l'économiste Pierre-Marcel Desjardins ; est-ce que les partis politiques s'engagent à investir 40,5 millions de dollars supplémentaires par année dans les arts et la culture? Un investissement susceptible de générer 41,5 millions de dollars de revenus supplémentaires et un produit intérieur brut de près de 1,2 milliard de dollars.

Parti libéral :

« Le Parti libéral du Nouveau-Brunswick reconnaît le rôle important que joue le secteur culturel dans l'économie du Nouveau-Brunswick, tant en matière de création d'emplois que de génération de revenus et de renforcement de l'identité régionale. Un gouvernement Holt tirera parti des occasions d'investir dans les artistes à travers la province, ainsi que dans les industries et les

institutions culturelles et créatives afin de garantir des emplois bien rémunérés et une économie créative robuste dont tous les Néo-Brunswickois peuvent être fiers. »

Parti vert :

« En tenant compte de l'étude sur l'impact économique du secteur de la culture au Nouveau-Brunswick réalisée par l'économiste Pierre-Marcel Desjardins ; le Parti vert s'engage à investir 12,46 millions de dollars supplémentaires par année dans les arts et la culture. »

Adoption de la Loi sur le Statut de l'artiste

Est-ce que les partis politiques s'engagent à appuyer l'adoption de la *Loi sur le Statut de l'artiste* ainsi que les mesures gouvernementales destinées à améliorer leurs conditions socioéconomiques, y compris un arrimage avec le gouvernement fédéral?

Parti libéral :

« Le Parti libéral du Nouveau-Brunswick, par la voix de sa porte-parole en matière du Tourisme, Patrimoine et Culture, Mme Isabelle Thériault, a plaidé pour l'adoption de la *Loi sur le Statut de l'artiste* au sein de l'Assemblée législative au cours des dernières années. Un gouvernement Holt soutiendra les travaux du comité de transition sur le Statut de l'artiste, ce qui inclut aussi la coordination avec le gouvernement fédéral pour améliorer la condition des artistes dans la province. »

Parti vert :

« Le Parti vert s'engage à appuyer l'adoption de la *Loi sur le Statut de l'artiste* ainsi que les mesures gouvernementales destinées à améliorer leurs conditions socioéconomiques, y compris un arrimage avec le gouvernement fédéral. »

Création d'un ministère des Arts et de la Culture

Est-ce que les partis politiques s'engagent à créer un ministère des Arts et de la Culture, c'est à dire : rassembler le personnel existant dans un même ministère avec un.e ministre qui peut avoir d'autres portefeuilles et d'un.e sous-ministre consacré.e exclusivement aux arts et à la culture?

Parti libéral :

« Le manque de soutien direct aux arts et à la culture au sein du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick est une préoccupation récurrente parmi les intervenants culturels. Des représentants du secteur nous ont dit que les arts et la culture sont souvent en concurrence avec les priorités du tourisme et du patrimoine et qu'ils souffrent de mécanismes de financement désuets, ainsi que d'un manque d'élaboration de politiques

spécifiques et d'une stratégie à long terme. Nous pensons que l'art et la culture ne concernent pas seulement le patrimoine et la préservation, mais aussi l'innovation, la création et le développement économique. Lorsqu'il est traité comme une priorité secondaire, le Nouveau-Brunswick manque l'occasion de tirer pleinement profit du potentiel économique du secteur artistique qui contribue à la création d'emplois, au tourisme et à l'économie créative dans son ensemble. Bien que le Parti ne puisse s'engager à créer un ministère distinct pour les arts et la culture, un gouvernement Holt veillera à ce que le secteur reçoive le soutien ciblé dont il a besoin pour prospérer. »

Parti vert :

« Le Parti vert s'engage à créer un ministère des Arts et de la Culture, c'est à dire : rassembler le personnel existant dans un même ministère avec un.e ministre qui peut avoir d'autres portefeuilles et d'un.e sous-ministre consacré.e exclusivement aux arts et à la culture. »

Le Parti Progressiste-Conservateur et le Nouveau Parti Démocratique n'ont pas donné suite à nos requêtes.

Pour une large diffusion de ses revendications, l'AAAPNB a invité un grand nombre de candidat.e.s de tous les partis. Elle a réussi à rencontrer 21 candidates et candidats sur l'ensemble du territoire dont 12 candidat.e.s du Parti libéral et la Cheffe Susan Holt, 7 candidat.e.s du Parti vert, 1 candidat du Parti Progressiste-conservateur mais aucun.e candidat.e du Nouveau Parti Démocratique.

Enchantée par le grand nombre de candidates et candidats intéressé.e.s par les revendications de l'AAAPNB, Carmen Gibbs, directrice générale déclare :« Nous sommes ravi.e.s que le Parti vert ait répondu favorablement à toutes nos priorités. Quant au Parti libéral, bien que nous n'ayons pas reçu de réponses aussi claires, il a quand même démontré un grand intérêt à poursuivre les discussions touchant nos 3 priorités. »

A quelques jours des élections provinciales, l'AAAPNB espère que ces réponses offriront une meilleure compréhension des engagements des partis pour le secteur des arts et de la culture et qu'elles aideront chacune et chacun à faire le choix qui correspond le mieux à ses attentes.

-30-

L'AAAPNB est un organisme à but non lucratif qui a comme mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts des artistes acadien.ne.s du Nouveau-Brunswick. À titre de porte-parole, l'Association représente ses membres auprès des instances de pouvoir. Aujourd'hui, l'AAAPNB réunit près de 400 artistes professionnel.le.s réparti.e.s dans les disciplines suivantes : arts visuels, arts médiatiques, danse, cirque, littérature, musique et théâtre.

Renseignements et entrevues

Yasmine Hachid - Responsable des communications

506-688-6872

communications@aaapnb.ca - www.aaapnb.ca